



ACTEUR PRÉVENTION SECOURS (APS) SECTEUR AIDE ET SOIN À DOMICILE (ASD)

Ex CPS ID

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques professionnels auquel le salarié est exposé.
- Acquérir les connaissances et les comportements nécessaires pour prévenir les risques dans une situation de danger, protéger,
- Alerter et porter secours dans le cadre de son activité

IRFA Bourgogne
Département PAZZAPA
Formation est habilitée
par l'INRS à délivrer la
formation sous le N°
1050/2011/CPSID-1/03

Les formateurs
intervenant sont
certifiés et à jour de leur
compétences

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- **Public** : salariés du secteur des services à la personne

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Durée** : 21 heures
Lieu : *Dijon*

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation « Acteur Prévention Secours ».

Département
PAZZAPA Formation
10 Rue Antoine Becquerel
21300 CHENOVE

CONTACT
Michel MEURGER
03 80 30 21 86
mmeurger@pazzapa.fr